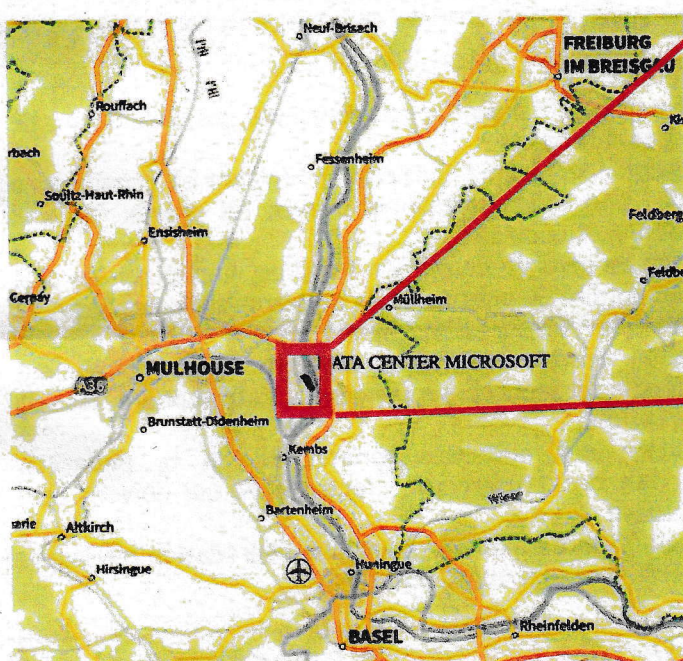




NON au ~~cata~~ data center de Petit Landau

Microsoft prévoit la création d'un data center sur une emprise de 36 à 70 hectares de terrains agricoles, dont une dizaine d'hectares de terres agricoles biologiques à Petit-Landau (près de Mulhouse (68)).



Le secteur se situe
sur la bande rhénane

Le projet est classé
SEVESO

Compte tenu du développement accéléré de ces data centers, imposés sans aucune concertation globale et de la gravité des enjeux socio-écologiques qu'ils mettent en jeu, Alsace Nature et Alter Alsace Énergies :

- 1- se déclarent en opposition fondamentale au projet à Petit-Landau;
- 2- demandent un moratoire immédiat sur la construction des grands entrepôts à serveurs ;
- 3- exigent une transparence des projets et un réel débat démocratique.

Les participants à l'Assemblée Générale d'Alsace Nature, réunis le 25 avril 2026 à Erstein considèrent que :

- sur le principe le projet pose de graves problèmes parmi lesquels :
 - en tant qu'élément de développement de l'IA générative, il s'inscrit dans une logique de fuite en avant technique et de croissance matérielle, incompatible avec les enjeux socio-écologiques actuels, et comporte un risque proprement anthropologique
 - tel que présenté, le projet ne donne aucune information, ni ne prend en compte ses impacts sur les socio-éco-systèmes lointains liés aux énormes besoins extractivistes et de travailleurs invisibles
 - la captation massive de données personnelles à des fins privées associée à une opacité sur les données du projet sous couvert de secret des affaires.
- au plan local et transfrontalier, le projet tel que présenté pose également de nombreux problèmes, parmi lesquels :
 - une consommation énergétique considérable entrant en concurrence avec des usages plus utiles socialement, avec les enjeux liés aux empreintes carbone et nucléaire
 - une implantation en bord de fleuve non justifiée, impliquant de plus la perte supplémentaire de près de 40 ha de terres agricoles, dont 11 ha actuellement en agriculture biologique
 - une augmentation sensible des risques sur le territoire, notamment des risques incendies et leurs conséquences sur l'atmosphère, les sols et la nappe phréatique
 - une augmentation des nuisances sonores et de la pollution, notamment du fait des 110 groupes électrogènes qui doivent être testés régulièrement
 - des bâtiments de 25 m de haut induisant une dégradation paysagère supplémentaire d'espaces rhénans relictuels.

Vous aussi manifestez votre opposition !



Comment ? en répondant à l'enquête publique
Quand ? du 1^{er} juin au 3 juillet 2026
Où ? en ligne
(Flashez le code ou saisissez :
<https://www.registre-numerique.fr/centre-donnee-petitlandau-hombourg/documents>)